

## Pomme de terre

du 9 août 2016



### En résumé :

- La majorité des parcelles sont au stade fin grossissement des tubercules ; les défanages ont largement avancé.
- Maladies : fin de campagne défavorable au mildiou. Niveau de risque nul sur l'ensemble de la Région ces jours ci mais aussi certainement pour les 7 prochains jours.

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

A ce jours, les récoltes de grenailles sont terminées et environ 75 % des surfaces en chaires fermes et 60% des surfaces en pomme de terre de consommation sont défanées au niveau de la Région Centre.

### MILDIOU

#### Observations sur le réseau

Bon contrôle du mildiou qui reste très discret dans la grande majorité des parcelles.

#### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr)) : situation au 09 Août 2016

Le risque est retombé dans le département du Loiret. Depuis le BSV du 5 août dernier, les pluies annoncées ne sont pas arrivées, la pression mildiou est donc nulle dans tous les secteurs modélisés avec l'outil Mileos ce mardi 9 août.

Dans le Loiret, quatre secteurs (Amilly, Férolles, Outarville et Gien) ont déclenché le 05 Aout.

#### Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps sec avec alternance de soleil et de nuages est attendu pour les 7 jours à venir. Les températures vont rester plutôt fraîches pour la saison en ce début de semaine (20 à 25°) puis vont monter en fin de semaine pour dépasser les 30°C ce weekend et en début de semaine prochaine.

**Ces conditions ne sont pas favorables au mildiou.**

#### Analyse du risque :

**Le risque mildiou est retombé ce weekend avec le temps sec et assez ensoleillé. Il devrait en être de même toute cette semaine.**

**Le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint ce mardi 5 août sur l'ensemble des secteurs de la Région.**

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 09/08	Niveau de risque au 09/08	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 09/08			Pluie (en mm) depuis le 04/08
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Chartres (8h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0.6
	Guillonville (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Louville (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	Pré-Saint-Evrout (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	14	nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0.2
	St Léonard en Beauce (3h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	0.2
Loiret (45)	Amilly (5h)	15-16	nul	Le 05/08 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (8h)	En attente de la 12	nul		NON	NON	NON	0
	Férolles (8h)	12-13	nul	Le 05/08 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0
	Gien (8h)	16-17	nul	Le 05/08 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0.5
	Outarville (6h)	12	nul	Le 05/08 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (8h)	11	nul	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	En attente de la 14	nul	-	NON	NON	NON	0

\* VS = variétés sensibles      VI = variétés intermédiaires      VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018